

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE GRAND CHÂTELLERAULT

2024
2030

Atténuation
et adaptation
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
face au
changement
climatique

Autonomie
alimentaire et agricole

Éducation
culture et emploi
ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Gouvernance
ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

ACCÈS À UNE
alimentation
saine et durable
POUR TOUTES ET TOUS



1. Inciter les entreprises agricoles A SORTIR DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE en 2028, pour protéger les agriculteurs, les habitants et la biodiversité
2. Accompagner la RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE en agriculture et en alimentation afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.
3. Inciter à RÉDUIRE DE 10 % LA CONSOMMATION D'EAU dans l'agriculture et l'alimentation, en recherchant un équilibre entre la production naturelle d'eau et les prélèvements.
4. Encourager les structures de la restauration collective à atteindre 60 % D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE QUALITÉ, de préférence locale (dont au moins 30 % Bio).
5. Favoriser un MAILLAGE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE dans l'ensemble des communes et 20 points d'accès aux produits locaux.
6. Concourir à l'objectif de 37% DE LA SURFACE AGRICOLE DESTINÉE À L'ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE, d'ici à 2040, notamment pour les filières fruits, légumes et légumineuses.
7. ADAPTER LES FORMATIONS INITIALES aux besoins de main d'œuvre et à l'évolution des pratiques dans les métiers agricoles et de bouche.
8. Accompagner les habitants à MANGER SAIN, DURABLE ET LOCAL
9. Rendre attractif le territoire par la création d'une IDENTITÉ GASTRONOMIQUE ET DE TRANSITION AGRICOLE.
10. Animer un ESPACE DE GOUVERNANCE PARTAGÉE pour faire vivre la politique alimentaire et agricole.
11. Mettre en œuvre des stratégies pour augmenter la PARTICIPATION DES HABITANTS et pour faire émerger des PROJETS ALIMENTAIRES ET AGRICOLES.
12. Établir un SCHÉMA DE GOUVERNANCE pour valider les propositions d'actions de la politique alimentaire et agricole.
13. GARANTIR L'ACCÈS à une alimentation saine et diversifiée AUX PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ économique ou sociale et À TOUS LES HABITANTS.